



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. limitée
31 janvier 2023

Français
Original : anglais

Première session ordinaire

13 et 14 février 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire¹

Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail de la première session ordinaire des 13 et 14 février 2023

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation
2. Questions relatives à l'audit
3. Questions relatives aux politiques et aux programmes
4. Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
5. Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration
6. Questions diverses

¹ UNW/2023/L.1

Remarque : le présent document a été élaboré dans son intégralité par ONU-Femmes.



Annotations

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à la décision [2014/5](#) du Conseil d'administration relative à l'élection du Bureau du Conseil d'administration et à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, le Conseil élit un nouveau Bureau composé d'un(e) Président(e) et de quatre vice-président(e)s lors de la première séance de sa première session ordinaire, prévue pour le 11 janvier 2022.

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa première session ordinaire de 2023 (UNW/2023/L.1) ainsi que le plan de travail pour 2023. Il conviendra également de l'ordre du jour et du plan de travail pour la session annuelle de 2023. Il pourra aussi adopter le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2022, qui s'est tenue les 13 et 14 septembre 2022.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail de la première session ordinaire de 2023 (UNW/2023/L.1)

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2023 (UNW/2023/L.2)

Projet d'ordre du jour provisoire et de plan de travail pour la session annuelle de 2023 (UNW/2023/CRP.1)

Rapport de la deuxième session ordinaire de 2022 (UNW/2022/7)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à ses sessions de 2022 (UNW/2022/8)

Point 2

Questions relatives à l'audit

Le rapport financier, les états financiers audités d'ONU-Femmes et les rapports du Comité des commissaires aux comptes sont présentés au Conseil d'administration une fois par an, lors de la première session ordinaire, afin que ce dernier puisse prendre connaissance de tout commentaire relatif au rapport formulé par la Cinquième Commission pendant la session en cours de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, le Conseil d'administration dispose également des rapports suivants : a) Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2021, et b) Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit.

Documentation

Rapport financier et états financiers audités de l'année terminée le 31 décembre 2021 ([A/77/5/Add.12](#))

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers audités de l'année terminée le 31 décembre 2021 (A/77/5/Add.12)

Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2021 (A/77/322/Add.1)

Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit

Révision des dispositions relatives à l'audit interne du Règlement financier et des règles de gestion financières

Point 3

Questions relatives aux politiques et aux programmes

Le Conseil d'administration se verra présenter la réponse opérationnelle d'ONU-Femmes au niveau des régions.

Conformément à sa décision 2022/6 concernant la mise en œuvre de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, le Conseil d'administration recevra également un compte rendu de l'action d'ONU-Femmes auprès des institutions financières internationales.

En accord avec la décision 2022/2 du Conseil d'administration sur les politiques et procédures d'ONU-Femmes visant à lutter contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, ONU-Femmes présentera un compte rendu sur les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès en matière de lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels et sur la cohérence des indicateurs connexes du cadre intégré de résultats et de ressources avec les indicateurs pertinents de l'examen quadriennal complet et des autres institutions du système de développement des Nations Unies.

Documentation

Note d'information sur la réponse opérationnelle d'ONU-Femmes au niveau des régions

Compte rendu sur l'action d'ONU-Femmes auprès des institutions financières internationales

Compte rendu sur les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès en matière de lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels

Point 4

Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration lors de sa session annuelle de 2018, ONU-Femmes fournit des comptes rendus réguliers sur la mise en œuvre des points de décision du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

Documentation

Compte rendu sur la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Point 5

Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration

Conformément à la pratique des Conseils d'administration d'autres entités, la Présidente du Conseil du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'ONU-Femmes s'adresse chaque année au Conseil d'administration au cours de la première session ordinaire et lui fait part de ses observations sur lesdites mesures.

Documentation

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

Point 6

Questions diverses

Le Conseil d'administration examinera toute autre question qui sera posée et prendra des décisions à cet égard.

Documentation

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

Plan de travail

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 13 février	10 h – 13 h	1	<p>Questions d'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du plan de travail de la première session ordinaire de 2023 • Adoption du plan de travail annuel pour 2023 • Adoption du rapport de la deuxième session ordinaire de 2022 <p>Ouverture de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive <p><i>Invitation des participants à s'exprimer</i></p>
	13 h 15 – 14 h30		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
	15 h – 18 h	2	<p>Questions relatives à l'audit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2021 • Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'année terminée le 31 décembre 2021 • Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2021 • Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit <p><i>Ouverture des débats</i></p>
	<i>Après la réunion</i>		<i>Consultations informelles sur les projets de décision, si nécessaire</i>
Mardi 14 février	10 h – 13 h	3	<p>Questions relatives aux politiques et aux programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séance d'information sur la réponse opérationnelle d'ONU-Femmes au niveau régional <p><i>Ouverture des débats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu sur l'action d'ONU-Femmes auprès des institutions financières internationales <p><i>Ouverture des débats</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu sur les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès en matière de lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels

		<i>Ouverture des débats</i>
13 h 15 – 14 h30		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
15 h – 18 h	4	Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida <ul style="list-style-type: none">• Mesures prises à la suite des recommandations et décisions adoptées durant la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
		<i>Ouverture des débats</i>
	5	Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement, de Fonds des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration <ul style="list-style-type: none">• Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration
		<i>Ouverture des débats</i>
	6	Questions diverses
		<i>Adoption des décisions</i>
	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none">• Approbation de l'ordre du jour provisoire et du plan de travail pour la session annuelle de 2023
		Clôture de la session <ul style="list-style-type: none">• Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive
